



Dossier :

Game 2010 : pourquoi et comment utiliser cette application ?

/ P. 06

ÉVÉNEMENT

Séminaire des directeurs et directrices de service

Retour sur les six tables rondes des deux jours.

/ P. 03

ACTUALITÉS

Signature d'une convention à Papeete

Ouverture d'un point d'accueil au Centre des jeunes adolescents.

/ P. 04

RENCONTRE

Claire Guerlin

Chargée de mission pour l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE).

/ P. 12



DIX JEUNES RENCONTRENT LE DÉFENSEUR DES DROITS

Judi 5 juillet, dix jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont été reçus par Jacques Toubon, Défenseur des droits, et Geneviève Avenard, Défenseure des enfants. Ils leur ont remis un manifeste des droits des jeunes, rédigé par leurs soins, qui signe la fin d'un travail commencé six mois auparavant.

« Vous avez accompli un travail de qualité, qui est prodigieux », a introduit Jacques Toubon, félicitant la délégation des jeunes de la direction interrégionale du Grand-Est. Mais, avant d'en arriver à la rédaction de ce manifeste des droits des enfants, les dix jeunes en conflit avec la loi ont réalisé un travail, qui remonte à fin 2017, sur le droit et la citoyenneté.

Six mois plus tôt, les référents laïcité et citoyenneté du Grand-Est ont mis en place, avec l'aide des professionnels de la direction interrégionale et des éducateurs volontaires, un Rallye citoyenneté.

Objectifs : relier les mineurs à l'histoire de France, apprendre à argumenter, à négocier et réfléchir sur les différents systèmes politiques. L'article 2 du manifeste, relatif à une obtention facilitée du permis de conduire pour des jeunes en difficulté, a particulièrement intéressé le Défenseur des droits, car c'est un « outil essentiel de l'insertion professionnelle » a-t-il déclaré. La Défenseure des enfants, « impressionnée par ce travail », a proposé de transmettre le document à des parlementaires, afin d'enrichir leurs travaux. Une véritable reconnaissance du travail accompli.

Avenirs / DPJJ / Ministère de la Justice - 13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01 Tél. : 01 44 77 69 78

Directrice de la publication : Madeleine MATHIEU

Rédacteur en chef : François Leray • Rédactrice en chef déléguée : Alice Patalacci

Rédaction : Pierre Rouille-Patriet, Marie-Laure Daniel, Louisa Erraiss, Pauline Revillier, Arnaud Fontaine, Nathalie Mora, Nour-Eddine Mrani, Jean-Philippe Gurecki, Caroline Herbaut, Adrien Derain, Lucie Le-Galludec, Louise Devillers, Aurélie Roussel, Yann Sebille

Crédit photos : Caroline Montagné/MJ/DICOM

Conception graphique : Bénédicte Pereira • Maquette : Coralie Fondeville • Impression-Routage : Imprimerie de la Centrale

N° ISSN 1956-3094 - Dépôt légal à parution

DANS CE NUMÉRO

ÉVÈNEMENT | P.03

3^e séminaire national des directeurs et directrices de service

ACTUALITÉS | P.04-05

- Nouveau point d'accueil en Outre-Mer
- Note radicalisation
- ÉTAPE a besoin de votre témoignage
- L'ENPJJ fête ses dix ans
- Une sculpture réalisée par des jeunes
- Désignez vos représentants
- La Fédération française des échecs partenaire de la PJJ

DOSSIER | P.06-07

Game 2010 : pourquoi et comment utiliser cette application ?

EN RÉGIONS | P.08-09

Actualités des territoires

EN IMAGES | P.10

- Ascension de la Roche Faurio
- Sport et vivre-ensemble

À VENIR | P.11

Des cinés, la vie !

RENCONTRE | P.12

Claire Guerlin, chargée de mission pour l'Observatoire national de la protection de l'enfance

ÉDITO



GAME est un outil qui peut sembler éloigné des missions éducatives des professionnels. Mais, cette application a vocation à faciliter les prises en charge et améliorer le fonctionnement de notre institution. Renseigner GAME, c'est rendre service au mineur suivi. En disposant d'informations immédiatement disponibles sur son parcours, les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse concernés l'aideront à construire son futur grâce à des actions d'insertion scolaire, sociale et professionnelle, adaptées à sa situation. Utiliser cet outil, c'est aussi contribuer à la visibilité et à la mise en valeur du travail accompli par les professionnels.

En alimentant GAME, vous favorisez l'analyse et l'exploitation de ses données. Fiabiliser nos statistiques d'activités, c'est en effet la possibilité de mieux faire connaître l'activité de notre institution auprès des partenaires, des décideurs publics et de nos concitoyens. Je vous propose donc d'approfondir cet outil essentiel pour la PJJ, à travers le dossier de ce numéro d'Avenirs qui présente par ailleurs les prochaines évolutions de GAME.

Madeleine Mathieu, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse

UN SÉMINAIRE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES DE SERVICE

Le 3^e séminaire national des directeurs et directrices de service s'est déroulé les 19 et 20 septembre. Plus de deux cent agents ont répondu présents, avec au menu six tables rondes faisant la part belle aux témoignages de terrain et au partage de bonnes pratiques entre professionnels.



difficultés, comme par exemple l'utilisation des cartes achats.

Un rôle éducatif et de pilotage

Lors de la table ronde portant sur l'adaptabilité, Muriel Eglin, sous-directrice des missions de protection judiciaire et d'éducation, a notamment indiqué que « La première pierre de l'adaptabilité, c'est le cahier des charges. Tous les agents de la PJJ sont invités à participer aux tables rondes qui alimentent le cahier des charges ». Les échanges ont illustré en particulier la nécessaire coopération avec le secteur associatif habilité.

La table ronde consacrée à la prévention, à la lutte contre la radicalisation et les retours de zone irako-syrienne, a notamment évoqué l'évolution du phénomène, certes en recul mais qui demeure préoccupant, et le rôle des référents laïcité et citoyenneté.

En conclusion, Madeleine Mathieu a en particulier salué le rôle à la fois éducatif et de pilotage des directeurs et directrices de service, tout en soulignant l'intérêt du projet de service « qui fait cohésion ».

Les actes du séminaire seront disponibles sur l'intranet.



NOUVEAU POINT D'ACCUEIL EN OUTRE-MER

Mardi 7 août, Christelle Lehartel (ministre de l'Éducation, de la jeunesse et des sports), Tearii Alpha (maire de Teva I Uta et ministre de l'Économie verte) et Hélène Nicolas (Directrice territoriale de la PJJ) ont signé une convention à Papeete (Polynésie française). Cette dernière concerne la mise en place d'un point d'accueil de la PJJ au Centre des jeunes adolescents (CJA) de Teva I Uta, sur l'Île de Tahiti.



Deux objectifs s'en dégagent : faire coller l'intervention des professionnels du STEMO de façon appropriée à la géographie de la Polynésie française, un territoire aussi grand que l'Europe, et mutualiser les compétences de l'État ainsi que du pays, en matière d'insertion. Il était donc nécessaire de rester proche des zones les plus impactées par la délinquance.

Un premier point d'accueil a été ouvert sur Moorea, en janvier 2017. Couvrir le sud de l'île était important, car les transports en commun y sont très peu développés. Les mineurs suivis par la PJJ ne venaient donc pas au STEMO de Papeete, ou très difficilement.

Puis une convention a été travaillée avec le CJA, pour installer un point d'accueil PJJ en milieu scolaire. Le Centre des jeunes adolescents de Paperi accueille maintenant une quinzaine d'adolescents en difficulté scolaire et propose des activités dédiées à l'insertion. Un professeur des écoles prépare également les jeunes au Certificat de formation générale.

La convention prévoit la mutualisation des moyens respectifs de la PJJ et du CJA, ainsi que l'accueil des mineurs en conflit avec la loi au sein des locaux du CJA.

Son objectif est double : proposer des activités d'insertion aux mineurs sous main de justice et mener des opérations de sensibilisation et de prévention de la délinquance auprès des élèves du CJA.

PUBLICATION

Note radicalisation

La note JUSF1821611N, relative à la prise en charge éducative des mineurs radicalisés ou en danger de radicalisation violente, a été publiée le 1er août 2018 à la suite de recherches, de formations et des premiers accompagnements de mineurs concernés par cette problématique.

Elle remplace la note relative à la prise en charge des mineurs radicalisés ou en voie de radicalisation violente du 10 février 2017 et présente quatre fiches thématiques. Ces dernières accompagnant la note chapeau et proposent des éléments de compréhension, des contenus et des leviers concrets pour la prise en charge de ces adolescents, des outils et des instances en soutien des professionnels et un état des lieux des nouvelles dispositions législatives.

Pour la consulter : allez sur l'intranet de la DPJJ, onglet Réseau des référents laïcité et citoyenneté, puis sur le lien Textes de référence.

APPEL À CONTRIBUTION

Étape a besoin de votre témoignage !

« Étape, dispositif santé-justice » aimerait publier les témoignages, les moments marquants de la carrière de professionnels qui travaillent au contact des jeunes, anonymes ou nominatifs.

Pour participer : Envoyer un mail à Lucile Marault (lucile.marault@etape.info) et commencer votre récit par « Je me souviens ».

ANNIVERSAIRE

L'ENPJJ fête ses dix ans !

Le 3 septembre, les nouvelles promotions (éducateurs, directeurs des services) et les élèves de la classe préparatoire intégrée ont fait leur rentrée à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse.

La rentrée était placée sous le signe de la célébration des 10 ans de l'installation de l'ENPJJ à Roubaix. Ils étaient près de 150 à faire leurs premiers pas au sein de cette école qui, depuis 2008, assure la formation initiale des professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse.



Au cours de l'allocation de rentrée, Anne Devreese, directrice générale de l'ENPJJ, a insisté sur un enjeu stratégique majeur pour l'école : « relever le défi de la professionnalisation. Pour y parvenir, l'ENPJJ travaille au déploiement de nouveaux programmes, dans lesquels la progressivité des apprentissages et l'alternance seront renforcées ». La célébration a également été l'occasion d'inaugurer le lancement de la bibliothèque numérique de l'ENPJJ, Adolie. Elle propose une sélection de documents inédits (photos, vidéos, enregistrements sonores).

Pour y accéder : adolie.enpjj.justice.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Une réalisation de jeunes exposée à Vendôme



Plus de 3 800 visiteurs ont pu admirer, les 15 et 16 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une sculpture de métal. Elle a été réalisée par 20 mineurs suivis par la PJJ et pris en charge à l'établissement pénitentiaire pour mineurs d'Orvault (Loire-Atlantique). Mise à l'honneur Place Vendôme, dans les jardins du ministère de la Justice, cette réalisation représente le symbole allégorique de l'humanisme, L'homme de Vitruve, homme aux proportions parfaites, dessiné par Léonard de Vinci.



UN NOUVEAU PARTENARIAT

La Fédération française des échecs partenaire de la PJJ

Madeleine Mathieu, directrice de la PJJ, et Bachar Kouatly, président de la Fédération française des échecs (FFE), ont signé, une convention annuelle d'objectifs. Elle offre la possibilité pour la FFE d'intervenir dans les établissements et services de la PJJ.

Objectif : favoriser l'éducation et l'insertion des jeunes en conflit avec la loi grâce à la pratique des échecs, une discipline sportive à la fois ludique et exigeante. La FFE s'engage à participer, sur sollicitation de la PJJ, aux manifestations nationales, ainsi qu'à toutes les actions éducatives organisées au sein de ses établissements et services. Des formations pourront également être mises en place pour les professionnels de la PJJ à partir des pôles territoriaux de formation.

ÉLECTIONS

Désignez vos représentants



Le 6 décembre, les agents des trois versants de la fonction publique (État, hospitalière et territoriale) désigneront leurs représentants au sein des comités techniques, d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), des commissions administratives paritaires pour les fonctionnaires et des commissions consultatives paritaires pour les agents contractuels.

Changement : les listes de candidats aux élections doivent désormais être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée.

Les informations pratiques seront publiées sur l'intranet du Secrétariat général, dans la rubrique Ressources humaines, dans l'article intitulé « Élections professionnelles du 6 décembre ».

Game 2010 : pourquoi et comment utiliser cette application ?

L'application de Gestion de l'activité et des mesures éducatives (*Game*) a été instaurée par l'arrêté du 20 mars 2012, au sein des services et établissements de la PJJ. Elle succède à *Game 2000*, mis en place le 1^{er} janvier 2001, et fera bientôt place à un nouvel outil. Tour d'horizon des possibilités offertes par *Game*.

« Si *Game* est bien rempli, je peux savoir, à la minute près, combien de jeunes suivis par les services de la PJJ sont déscolarisés », précise Jean-Yves Orlandi, chargé de mission applications métier, à l'administration centrale. Et c'est bien là le but de l'application : assurer le suivi des jeunes sous main de justice de la PJJ, faciliter leur prise en charge et améliorer leur accueil dans les services dédiés à l'insertion sociale et professionnelle. Mais, ces objectifs ne peuvent être atteints qu'à une condition : les parcours éducatifs des jeunes en conflit avec la loi doivent être renseignés dans *Game*.

Immédiateté et transparence

L'autre intérêt de *Game* ? L'application donne une vision nationale des prises en charge : un service de Dijon qui accueille un jeune peut trouver, dans *Game*, l'ensemble des suivis dont le mineur a bénéficié dans un autre service de la PJJ, à Paris par exemple. Un service ne voit cependant les suivis que des jeunes pour qui il exerce, au moins, une prise en charge. Ainsi, les professionnels profitent d'une information immédiate, sécurisée, sans nécessiter un contact préalable avec le service précédent.

Afin de s'adapter aux usages et obligations des professionnels de la PJJ, *Game* va connaître deux évolutions. La première devrait voir le jour à la fin de l'année 2018. La note relative à l'action de la protection judiciaire de la jeunesse dans les parcours d'insertion scolaire et professionnelle des jeunes confiés (24 février 2016) et celle relative à l'adaptabilité des modalités de prise en charge (10 février 2017) réorganisent la mise en place d'activités de jour et mettent en valeur la notion d'adaptabilité, qui permet d'ajuster ses réponses « au plus

près des besoins, appétences et potentialités d'évolution du jeune ».

Cette modalité se décline différemment selon la situation du jeune et doit permettre des passerelles entre différents dispositifs - qu'ils soient internes, conjoints ou externes à la PJJ. Afin que chaque professionnel puisse suivre, avec exactitude et précision, le parcours de chaque jeune, il sera nécessaire d'utiliser les modalités de suivi des parcours en insertion déployées par *Game*. Ainsi, les personnels éducatifs pourront avoir accès à l'évaluation des acquis validés par le jeune et lui proposeront les options les plus appropriées à sa situation.



L'arrivée de Parcours

La deuxième évolution devrait commencer à apparaître à partir de la fin de l'année 2019. *Game* deviendra alors *Parcours*, une toute nouvelle application.

Au programme : refonte de l'outil, intégration des données du secteur public et du secteur associatif habilité, enregistrement des décisions judiciaires, suivi des jeunes – même détenus, accès à des données statistiques sur l'activité des services et les activités d'insertion.

Comme *Game*, *Parcours* se nourrira des renseignements saisis par l'ensemble des personnels. « Une fois les

données entrées dans l'application, il sera possible de les formaliser dans un rapport, par exemple. L'idée est de pouvoir, à la fin d'un entretien avec un mineur, prendre quelques minutes pour saisir les informations dans *Parcours*, comme c'est déjà possible aujourd'hui dans *Game* », ajoute Jean-Yves Orlandi.

À noter : une fois enregistrées dans *Game*, les données sont accessibles aux professionnels de la PJJ et peuvent servir pour alimenter des outils pédagogiques, permettre de construire des dispositifs d'insertion adaptés, etc.

VRAI OU FAUX ?

FAUX

Game est l'outil réservé des secrétaires et des cadres.

Tout agent des unités, services, établissements et directions territoriales peut bénéficier d'un accès individuel et personnel à l'application.

Seuls les droits de saisir, de consulter et d'exploiter sont différenciés selon le cadre d'intervention (en unité ou en DT), ainsi que la mission exercée par l'agent concerné (selon qu'il soit éducateur, adjoint administratif, directeur de service, responsable d'unité éducative ou cadre en direction territoriale).

FAUX

Game calcule les statistiques

Game est seulement une base de données alimentée par les saisies des agents qui ont les droits dans l'application. Mensuellement, tout ce que contient *Game* est remonté de façon entièrement anonymisée dans un infocentre qui nourrit les tableaux mis à disposition dans la carte interactive sur l'Intranet DPJJ (carte-interactive.dpjj.intranet.justice.gouv.fr/index.html).

L'infocentre est aussi soumis à des requêtes d'exploitation des données par les services des DIR et de l'Administration centrale.

VRAI

Game n'est accessible que pour les agents de la PJJ

Seuls les agents de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse disposent d'un accès à l'application *Game*.

Les magistrats, les greffes et les personnels de l'administration pénitentiaire n'ont pas accès aux données.

VRAI ET FAUX

Game est un outil de contrôle

Ce n'est pas sa vocation principale. *Game* vient mettre en valeur, par sa capacité de nourrir des statistiques, les modalités de prise en charge des services de la PJJ.

L'application peut aussi refléter le parcours du jeune sur le plan familial, éducatif, scolaire et judiciaire, à condition que les éléments soient régulièrement saisis. Il permet aussi de suivre et de piloter l'activité de service.

VRAI

Les évolutions de l'application sont travaillées avec les utilisateurs

Les évolutions sont réfléchies et élaborées en transversalité avec les trois sous-directions de l'administration centrale.

Elles sont aussi soumises à l'évaluation et à la réflexion d'utilisateurs de tous niveaux, pour aider à la valorisation de l'activité pédagogique et statistique des services et établissements de la PJJ.

GRAND-OUEST

L'ÉPM D'ORVAULT
CÉLÈBRE SES 10 ANS



L'établissement pénitentiaire d'Orvault, près de Nantes, a célébré, le 28 septembre 2018, ses 10 ans d'activités.

L'occasion pour la protection judiciaire de la jeunesse et l'administration pénitentiaire de convier l'ensemble de leurs partenaires à un spectacle mis en scène par les jeunes de l'EPM, ainsi qu'à une exposition des différentes œuvres réalisées au sein de la structure.

Grâce à un partenariat entre l'administration pénitentiaire, la protection judiciaire de la jeunesse et l'Éducation nationale, l'EPM a mis au cœur de ses préoccupations l'éducation et la réinsertion.



SUD | UNE CHAMPIONNE AU SERVICE DE L'INSERTION

Les ateliers sportifs Peace and Sport / PJJ se sont déroulés du 8 au 19 octobre, à Montauban (Tarn-et-Garonne). Ils ont permis, à plusieurs mineurs en conflit avec la loi, de bénéficier de séquences sportives en présence de la championne de la paix, Marlène Harnois, médaillée olympique de Taekwondo. Ces ateliers sportifs ont vocation à mettre les valeurs du sport au service des projets socioprofessionnels des mineurs, développer des compétences utiles à l'insertion professionnelle et accompagner les jeunes dans la construction de projets professionnels.



GRAND-NORD
LES JEUNES PRENNENT
LA PAROLE

Depuis maintenant trois ans, les directions territoriales de la PJJ du Nord et du Pas-de-Calais travaillent, en collaboration avec l'association Hors Cadre, à la réalisation d'un webdocumentaire intitulé *Mineurs sous main de Justice*. Il a pour ambition de devenir un outil de sensibilisation, de communication et de formation ouvert au grand public et utilisable par les professionnels. Sa mise en ligne est prévue pour le début de l'année 2019.



GRAND-EST

DEVOIR DE MÉMOIRE



Des jeunes de l'UEMO de Troyes (Aube) ont participé au raviage de la flamme, sur la tombe du soldat inconnu, le 10 juillet. Pour cet événement, organisé à Paris dans le cadre d'un stage de citoyenneté, ils étaient accompagnés par des membres de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG). Une journée remplie d'émotions, qui sera suivie par un autre moment fort, d'ici la fin de l'année.

CENTRE-EST

RENCONTRE À L'ÉLYSÉE



Dans le cadre d'un projet éducatif de plus de six mois autour de la citoyenneté, de l'engagement et de la découverte des grandes institutions républicaines, six jeunes suivis par l'UEMO de Vénissieux ont découvert le palais de l'Élysée. Ils y ont rencontré, le 26 juin, Nicole Belloubet. Le point d'orgue d'un séjour qui les a également conduits à l'Assemblée nationale et au Sénat.

GRAND-CENTRE
PARLER D'EUROPE



Neuf jeunes du quartier pour mineurs de Tours ont participé, mercredi 29 août à la maison d'arrêt, à la consultation citoyenne « Les jeunes et l'avenir de l'Europe », organisée en collaboration avec la Maison de l'Europe de Centre Val-de-Loire. Cette initiative leur a permis de mieux comprendre et saisir les enjeux de l'Europe, connaître les institutions qui la composent, de débattre et d'échanger sur son avenir.

Les jeunes ont évoqué l'importance de la paix et du maintien des valeurs communes dans l'Union européenne. Pour eux, la citoyenneté européenne, « c'est comme être un peu chez soi dans tous les pays d'Europe ».

SUD-EST | CINQ JOURS SOU L'EAU

Six jeunes pris en charge par la DTPJJ du Vaucluse ont participé, du 11 au 15 juin, à un camp de plongée sur la Côte bleue, à Sausset-les-Pins (Bouches-du-Rhône).

Objectif : permettre aux mineurs d'expérimenter la plongée, une discipline qui requiert de la rigueur, de l'écoute, le respect des consignes et une certaine maîtrise de soi. Certains ont dépassé leurs appréhensions et, d'autres, ont démontré des aptitudes étonnantes en situation de plongée, au point de prochainement valider le niveau 1 de cette activité.



ILE-DE-FRANCE / OM
DIRECTION L'ASSEMBLÉE
NATIONALE

Dans le cadre des stages de citoyenneté organisés par les services de milieu ouvert des Hauts-de-Seine, des jeunes ont visité l'Assemblée nationale. Vendredi 13 juillet, c'est l'UEAJ de Malakoff qui a eu la chance de visiter la maison du peuple. L'entrée dans l'hémicycle a été solennelle et immortalisée par les appareils photo des jeunes. Ils ont également pu échanger avec Laurianne Rossi, députée de la circonscription. Une autre visite est déjà programmée pour le 24 octobre.



SUD-OUEST
ESPOIR ET CONSEILS



En juillet, David Desclos, humoriste et ancien détenu, est venu jouer un spectacle au quartier pour mineurs du centre pénitentiaire de Gradignan (Gironde). Il y raconte le parcours d'un ancien délinquant, avec humour et humanité.

Le but : amener les mineurs à s'approprier leurs parcours et se projeter dans des projets constructifs. Le spectacle leur a permis de mettre des mots sur leurs émotions et de se projeter vers un avenir. « Vous m'avez donné de l'espoir et des conseils pour ma vie », a conclu un jeune détenu, à la fin du spectacle.



Ascension de la Roche Faurio (Isère)

Les 5 et 6 juillet, quatre jeunes suivis par la PJJ en Auvergne ont grimpé la Roche Faurio, dans le massif des Écrins, qui culmine à 3 730 mètres d'altitude. Cette ascension est l'aboutissement d'un travail intensif de plusieurs mois, ponctué par plusieurs marches d'entraînement. Tous les quatre s'étaient portés volontaires pour soutenir la récolte de dons de l'association Les Chevaliers du Ciel, qui œuvre auprès d'enfants porteurs de handicaps.



Sport et vivre-ensemble

Près de 70 mineurs, suivis par la PJJ, ont participé, du 25 au 29 juin, au Trophée sport aventure. Pendant cinq jours, ils ont séjourné ensemble au lycée de la Montagne de Valdeblore (Alpes-Maritimes) et suivi un programme varié et sportif (canyoning, via ferrata, spéléologie, tyrolienne, slackline, escalade, biathlon, bivouac, ateliers citoyenneté). Grâce au parrain de la manifestation, Pierre-Mickaël Hugues, ils ont pu s'initier à la boxe, à travers des séances énergiques et éducatives.



À vos agendas !

LES 15 ET 16 NOVEMBRE

19^{èmes} journées de valorisation de la recherche de l'ENPJJ
Roubaix

LE 20 NOVEMBRE

Journée internationale des droits de l'enfant
France entière

LE 26 NOVEMBRE

Séminaire de l'ONPE « Accéder à l'expression de la parole de l'enfant en protection de l'enfance ».
Entrée libre, inscription obligatoire sur le site de l'ONPE.
CNAM - Paris
Infos : onpe.gouv.fr

DU 12 AU 14 DÉCEMBRE

Festival du film de l'ENPJJ
Roubaix

LE 19 DÉCEMBRE

COPIL Justice des mineurs
Paris - Olympe de Gouges

LES 13 ET 14 AVRIL

Parcours du Goût
Cagnes-sur-Mer

DU 20 AU 24 MAI

Challenge Michelet
Lyon

DU 31 MAI AU 8 JUIN

Rêves de Gosse
France entière et Suisse

**MANIFESTATION NATIONALE
Coup d'envoi Des Cinés, la vie !**

Mardi 9 octobre, la protection judiciaire de la jeunesse et ses partenaires ont lancé l'édition 2018-2019 *Des Cinés, la vie !* au cinéma Le festival à Bègles (Gironde), dans l'interrégion Sud-ouest.

Différents courts métrages ont été diffusés toute la journée, ponctuée par des échanges avec les producteurs et les réalisateurs. À la fin, un dossier *Des cinés, la vie !* a été remis aux participants, avec la vidéo de 12 courts métrages. Jusqu'en février, les mineurs et mineurs suivis par la PJJ vont regarder,



réfléchir et débattre sur ces films. Puis, le 28 mars 2019, une cérémonie organisée à la Cinémathèque française de Paris récompensera le court-métrage plébiscité par les jeunes.

Cette manifestation nationale de la PJJ reste une action d'éducation à l'image et à la citoyenneté des jeunes pris en charge. En plus de favoriser l'échange, *Des Cinés, la vie !* apprend aux jeunes à décrypter et à analyser les images, leur permet de se positionner mais aussi d'écouter les autres. Cette manifestation nationale élargit également leurs connaissances sur le cinéma, son histoire et ses techniques.



Dans l'oeil de PAVO





**Nous voulons
soutenir les
professionnels
de la PJJ**

Claire Guerlin,

chargée de mission pour l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE)

Claire Guerlin travaille à la protection judiciaire de la jeunesse comme directrice de service depuis 2011. Après avoir dirigé un EPEI pendant quatre ans, elle est devenue conseillère technique politiques publiques en direction territoriale. Depuis septembre 2017, elle travaille comme chargée de mission à l'ONPE, intégré au sein du GIP enfance en danger

Quelles sont les principales missions de l'ONPE ?

Depuis la loi du 14 mars 2016, l'Observatoire national de l'enfance en danger est devenu l'ONPE. Il mène trois missions : améliorer les connaissances sur les mises en danger et la protection des mineurs ; recenser, analyser et diffuser les pratiques de prévention et d'intervention ; soutenir les acteurs de la protection de l'enfance, notamment grâce au réseau des observatoires départementaux. Enfin, l'ONPE, grâce à son conseil scientifique, soutient et anime la recherche en protection de l'enfance. Concrètement, elle favorise la diffusion d'une culture commune dans la protection de l'enfance et veut professionnaliser les pratiques de ses acteurs.

Qu'est-ce que l'ONPE peut apporter à la PJJ ?

L'ONPE publie des écrits (dossiers thématiques, études, notes d'actualités) sur des problématiques précises qui intéressent notamment la PJJ (les MNA, les besoins fondamentaux de l'enfant, les maltraitements intrafamiliaux).

Le but : donner un éclairage, soutenir les bonnes pratiques et mieux intégrer les publics PJJ à la connaissance des jeunes relevant de la protection de l'enfance. Nous intervenons aussi lors de journées d'études de l'ENPJJ ou de séminaires organisés par la DPJJ. Nous nous déplaçons également sur le terrain, pour présenter nos études, participer à des groupes de travail, etc. Plus spécifiquement, nous allons contribuer à la connaissance des enfants suivis par la PJJ, pour

avoir une vision des parcours sur plusieurs années. Ce qui permettra d'enrichir la connaissance des mineurs.

Quels moyens voulez-vous mettre en place, pour cela ?

Depuis la loi du 14 mars 2016, l'ONPE travaille conjointement avec la DPJJ à l'élaboration d'un décret organisant la transmission des données relatives aux mineurs suivis au pénal par la PJJ et en protection de l'enfance. Nous allons extraire les données anonymisées de Game concernant les mineurs et jeunes majeurs faisant – ou ayant fait – l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire civile en protection de l'enfance.

Le but : avoir une meilleure visibilité sur les différents parcours à partir d'éléments concrets (succession des mesures dans les temps, situation de vie, familiale, scolaire). Une fois ces informations transmises à l'ONPE, elles seront analysées puis seront annuellement communiquées aux directions territoriales. Ce qui viendra alimenter, à l'échelle du département, la connaissance des facteurs de continuité et de rupture des parcours. Concrètement, nous pensons que cette connaissance peut permettre d'agir sur les pratiques professionnelles, le partenariat, les outils pédagogiques, ou encore les rapports éducatifs...

Le site internet de l'ONPE contient un grand nombre de ressources accessibles à tous les professionnels de la PJJ. onpe.gouv.fr